Environnement et Changement climatique Canada | Environment and Climate Change Canada

Canada

Le Centre national des urgences environnementales d'Environnement et Changement climatique Canada

Quel est le rôle d'Environnement et Changement climatique Canada en cas d'urgence environnementale?

Le Centre national des urgences environnementales d'Environnement et Changement climatique Canada est la plaque tournante du gouvernement du Canada en ce qui a trait aux urgences liées à la pollution. Il fournit des conseils scientifiques dans le but de protéger les Canadiens et l'environnement en cas d'urgence, comme lors de déversements de matières dangereuses provenant d'un bateau en mer ou d'un train.

Coordination des services d'intervention en cas d'urgence environnementale

Le Centre national des urgences environnementales coordonne la préparation aux urgences et les interventions le cas échéant, il assure une surveillance et il est disponible en tout temps pour offrir des conseils scientifiques afin d'aider à protéger l'environnement en cas d'urgence. Afin de réduire les effets négatifs sur l'environnement, le Centre coordonne une gamme de services pour l'organisme qui dirige l'intervention d'urgence, notamment les suivants :

- la production des prévisions météorologiques pour le site où l'urgence est en cours ;
- la prévision de la trajectoire que les nappes d'hydrocarbures déversées pourraient emprunter (modélisation de la trajectoire) ;
- la communication de renseignements sur le comportement des substances dangereuses ;
- l'établissement des secteurs prioritaires à nettoyer ;
- la formulation de recommandations sur les techniques efficaces d'évaluation et de restauration des rives ;
- la prestation de conseils sur la meilleure façon de protéger les écosystèmes fragiles et les espèces sauvages sensibles, comme les oiseaux migrateurs ;
- la production de cartes des régions vulnérables pour montrer les ressources à risque, comme les espèces sauvages et les écosystèmes.

Renforcement de la capacité d'intervention au moyen du Plan de protection des océans

La capacité d'intervention maritime du Centre national des urgences environnementales a été renforcée grâce au Plan de protection des océans. L'administration centrale est située à Montréal (Québec), mais du personnel se trouve également dans des secteurs maritimes clés, soit Halifax (Nouvelle Écosse), St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) et Vancouver (Colombie-Britannique). Les agents chargés des urgences environnementales sont en mesure de se rendre rapidement sur les lieux d'une urgence afin d'apporter un soutien pratique. Grâce aux investissements dans le Plan de protection des océans, la collecte de données supplémentaires a permis au Centre de produire des cartes des régions vulnérables de meilleure qualité. Ces cartes adaptées en fonction des incidents permettent également aux intervenants d'urgence de créer un plan qui tient compte de divers facteurs.

Que comprend une carte des régions vulnérables ?

Les cartes des régions vulnérables du Centre national des urgences environnementales donnent un aperçu des ressources environnementales, socioéconomiques et culturelles d'une région donnée qui pourraient être à risque en cas d'urgence environnementale. Les intervenants en cas d'urgence environnementale peuvent ensuite se servir de ces renseignements afin de prendre des décisions éclairées lorsque leur intervention est requise.

1. Environnement physique

- Caractéristiques et conditions physiques qui ont une incidence sur les interventions
- Caractéristiques du littoral et de l'environnement côtier
- Caractéristiques du plancher océanique

2. Ressources opérationnelles (d'intervention)

- Ressources nécessaires à une intervention efficace
- Ententes, plans, stratégies privilégiées et tactiques
- Infrastructure de soutien (p. ex., rampe de mise à l'eau des bateaux, infrastructure portuaire, terrains d'aviation, héliplates-formes)
- Dangers (p. ex., matières dangereuses, obstacles hydrologiques)

3. Ressources biologiques

- Aires de conservation protégées juridiquement
- Espèces de la faune ou de la flore ayant un statut juridique, comme celui d'« espèces en péril », d'« espèces en voie de disparition », d'« espèces menacées » ou d'« espèces préoccupantes »
- Habitat du poisson, des mammifères marins ou des oiseaux associé aux étapes de vie et aux activités au cours desquelles ces espèces sont vulnérables (p. ex., frai ou reproduction, recherche de nourriture, rassemblement)
- Habitats importants sur le plan écologique (p. ex., herbiers de zostères et milieux humides)

4. Ressources socioéconomiques

- Activités économiques réglementées (p. ex., extraction, transport, entreposage, élimination)
- Activités économiques vulnérables (p. ex., aquaculture, pêche)
- Secteurs coquilliers (p. ex., culture, récolte, fermetures, aquaculture)
- Activités culturelles (p. ex., zones d'importance culturelle ou moyens de subsistance)
- Activités récréatives (p. ex., emplacements de camping côtiers, pêche récréative)

5. Connaissances traditionnelles locales

- Terres qui appartiennent aux peuples autochtones et coordonnées des personnes-ressources
- Zones d'importance (p. ex., culturelle, historique, spirituelle, éducative)
- Activités économiques (p. ex., moyens de subsistance, gestion des ressources)

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant le Centre national des urgences environnementales, veuillez consulter le site https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/programme-urgences-environnementales.html.

Pour de plus amples renseignements sur la cartographie des régions vulnérables, veuillez envoyer un courriel à l'équipe de la Géomatique et de la technologie du Centre national des urgences environnementales à l'adresse ec.cnueSIG-GISneec.ec@canada.ca.

N° de cat. : En4-400/2020F-PDF
ISBN : 978-0-660-33835-4

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec le Centre de renseignements à la population d'Environnement et Changement climatique Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-938-3860 ou par courriel à ec.enviroinfo.ec@canada.ca.

Photos : © Environnement et Changement climatique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2020

Also available in English